



Communiqué de presse

25 novembre 2024

## 2023 : le geste de tri et le recyclage des emballages ménagers progresse en Île-de-France !

En 2023, les habitants de la région Île-de-France ont trié en moyenne 47,5 kg d'emballages ménagers et papiers, soit près de 2 kg de plus que l'année précédente. Une performance qui se confirme sur l'ensemble des départements, mais également à l'échelle nationale, et qui s'explique notamment par un meilleur geste de tri et la collecte en hausse des emballages en plastique et en carton. Ces résultats valident la stratégie de simplification du geste de tri et appellent l'activation de tous les autres leviers de performance pour accélérer vers le 100% solutions.

### Le tri des emballages progresse sur l'ensemble de la région Île-de-France

Les Franciliens ont trié en moyenne 47,5 kg d'emballages ménagers et papiers par habitant en 2023 (+3,3% vs 2022). En détail, il s'agit de 39 kg d'emballages ménagers – emballages légers et verre – (+5,3% vs 2022) et de 8,5 kg de papiers triés par habitant (-5 % vs 2022).

Le tri des emballages légers (acier, aluminium, carton, plastique) a progressé en Île-de-France avec une augmentation de 19% comprenant notamment une hausse de 10% du tri des emballages en plastique, et de 24% des emballages en carton.

En parallèle, le volume d'emballages en verre triés a baissé en Île-de-France (-4,5%), comme à l'échelle nationale. Cela s'explique notamment par une baisse de 2,5% du gisement mis en marché en 2023.

Concernant les papiers graphiques, la baisse de 5% est à mettre en perspective avec la baisse structurelle des papiers mis en marché (-11%), sous l'effet notamment de la fin des prospectus publicitaires et du recul du marché de la presse papier.

A l'échelle de chaque département, la dynamique du tri des emballages ménagers se confirme :

Département	Emballages ménagers triés* par hab. / an	Evolution performances emballages 2023 vs 2022	Papiers triés par hab. / an	Evolution performances papiers 2023 vs 2022	Total emballages ménagers et papiers triés par hab. / an	Evolution performances emballages ménagers et papiers 2023 vs 2022
Seine et Marne	<b>41,9 kg</b>	4,7%	<b>9,2 kg</b>	-12 %	51,1 kg	1,4 %
Yvelines	<b>40,9 kg</b>	3,9%	<b>9,6 kg</b>	-3,6 %	50,5 kg	2,4%
Essonne	<b>41,6 kg</b>	0,7%	<b>11,1 kg</b>	-4,4 %	52,7 kg	-0,4%
Val de Marne	<b>36,2 kg</b>	2,2%	<b>10 kg</b>	5,6 %	46,2 kg	3%
Val d'Oise	<b>34,5 kg</b>	6,9 %	<b>7,7 kg</b>	5,6%	42,2 kg	2,9 %

\*emballages légers + verre

## **Le geste de tri simplifié et la modernisation des centres de tri franciliens expliquent, cette année encore, la progression régionale**

Le déploiement de la simplification du geste de tri a été finalisé en 2023, avec 15 millions de Français supplémentaires concernés par ce dispositif, dont 1,5 million d'habitants en Île-de-France (grande couronne). Sa mise en place progressive sur le territoire a notamment permis une montée en puissance du tri et du recyclage des emballages en plastique tout au long de l'année. Une nouvelle de bon augure alors qu'ont été inaugurés début 2024 les premiers centres de sur-tri, permettant de prendre en charge les nouveaux plastiques collectés dans le cadre de la simplification du tri – comme les pots de yaourt en polystyrène (PS), les barquettes et film plastiques – et de les orienter vers [les filières de recyclage en boucle fermée qui seront opérationnelles dès 2025.](#)

En Île-de-France par exemple, la société Paprec, recyclage mécanique basée à Limay (78), prendra en charge une partie du volume du PET opaque blanc (issue des bouteilles de lait) et du volume du PET opaque coloré (bouteilles d'eau).

Grâce aux investissements des collectivités locales et l'accompagnement financier de Citeo, les centres de tri franciliens se modernisent pour mieux répondre aux enjeux de recyclage des emballages et papiers. À ce jour, 11 des 14 centres de tri du territoire sont équipés de technologies de tri avancées, avec une capacité de traitement globale de 493 000 tonnes par an. Le programme de modernisation se poursuit, et s'achèvera en 2026 avec la mise en service des derniers centres modernisés, garantissant une couverture complète et optimale des besoins en Île-de-France.

## **JO de Paris 2024, un accélérateur du tri sur l'espace public**

À l'occasion des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, Citeo a collaboré avec les acteurs locaux pour promouvoir un geste de tri harmonisé et accessible à tous. Des dispositifs de tri ont été installés sur les lieux des épreuves et de célébration : le « tri, partout et tout le temps », est ainsi devenu réalité. Ces dispositifs sont pensés pour s'inscrire dans la durée : la plupart seront déployés lors des prochains événements sportifs et culturels en Île-de-France.

## **Couper le robinet des déchets abandonnés à la source**

Dans le cadre du Plan de Lutte Contre les Déchets Abandonnés, Citeo a signé en Île de France, **14 conventions avec les collectivités de la région** comme les villes de Paris, Versailles, Massy, Melun, Nanterre, des regroupements de communautés de communes, comme dans le Val d'Oise avec le regroupement de Sausseron-Impressionnistes, Vexin Centre et Vexin Val de Seine ou des EPT comme Plaine Commune en Seine-Saint-Denis. Cet accompagnement permet de poser un diagnostic terrain, de structurer et monitorer les actions du quotidien, de renforcer les moyens humains et de déployer des actions de prévention concrètes telles que l'installation de filets antidéchets pour protéger les cours d'eau, la formation de brigade verte, le puçage des corbeilles.

## **Des leviers complémentaires à activer pour agir plus vite et plus fort**

Si la collecte sélective de tous les emballages plastiques et le développement de nouvelles filières démontrent leur effet positif sur les performances de tri et de recyclage des emballages ménagers, il reste plusieurs leviers de performance à activer pour atteindre les objectifs nationaux et européens en la matière : accélérer le déploiement de la tarification incitative ; passer le réemploi à l'échelle ; lancer le développement de la collecte séparée des cartons en apport volontaire ; développer le tri et la collecte hors-foyer... Citeo appelle une nouvelle fois l'ensemble des parties prenantes à l'échelle nationale et territoriale à se mobiliser, se concerter et se saisir de ces solutions pour réduire plus vite et plus fort l'impact environnemental des emballages ménagers et papiers.

## **A l'échelle nationale : progression du tri des emballages et de leur taux de recyclage !**

Les Français ont trié l'an dernier en moyenne 58 kg d'emballages ménagers par habitant, soit 1 kg de plus qu'en 2022. En détail, il s'agit de 25 kg d'emballages légers (+12% vs 2022) et de 33 kg d'emballages en verre.

Cette progression du tri des Français a notamment permis la progression **du taux de recyclage des emballages ménagers en 2023, pour atteindre un nouveau palier : 67%**. Outre la préservation des ressources naturelles, ce sont ainsi 2,3 millions de tonnes de CO2 qui ont été évitées dans l'atmosphère, l'équivalent de 8400 allers/retours Paris-New-York.

Le tri des papiers graphiques s'élève quant à lui à 14,5 kg par habitant, avec un taux de recyclage de 63%.

### **Contacts presse**

Agence L&A - [citeo.regions@lamerie-rp.fr](mailto:citeo.regions@lamerie-rp.fr)

Marie Deniau - 06 37 98 96 58 | Manon Gillet - 07 57 76 71 98

### **A propos de Citeo**

Citeo est une entreprise à mission créée par les entreprises du secteur de la grande consommation et de la distribution pour réduire l'impact environnemental de leurs emballages et papiers, en leur proposant des solutions de réduction, de réemploi, de tri et de recyclage. Pour répondre à l'urgence écologique et accélérer la transition vers l'économie circulaire, Citeo s'est fixé 5 engagements : réduire l'impact environnemental des produits de ses clients en ancrant l'économie circulaire et l'écoconception dans leurs pratiques et leurs stratégies ; créer les conditions pour construire les solutions d'aujourd'hui et de demain qui conjuguent performances environnementale et économique ; donner les clés aux consommateurs pour réduire l'impact environnemental de leur consommation ; co-construire et promouvoir les solutions et les positions de l'entreprise, de l'échelle locale à l'international ; cultiver l'engagement de ses collaborateurs au service de sa mission. Depuis la création de Citeo, les entreprises de la grande consommation et de la distribution ont investi plus de 13 milliards d'euros pour développer l'éco-conception, pour installer et financer la collecte sélective et pour créer des filières de recyclage, avec leurs partenaires collectivités locales, filières et opérateurs. Aujourd'hui, 67 % des emballages ménagers et 63 % des papiers sont recyclés grâce au geste de tri des Français devenu premier geste éco-citoyen.